VILLE DE CLERMONT FERRAND

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **15 février 2019 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **quinze février deux mille dix neuf**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 08 février 2019, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s : Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Sandrine DUBOC-GEAY, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Marianne MAXIMI, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Nicole PRIEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : Manuela FERREIRA DE SOUSA à Monique BONNET, Dominique ADENOT à Françoise NOUHEN, Louis COUSTÈS à Fabienne MONTEL, Patricia GUILHOT à Laurence SCHLIENGER, Djamel IBRAHIM-OUALI à Sandrine DUBOC-GEAY, Jean-Pierre LAVIGNE à Edith CANDELIER, Pierre MIQUEL à Jean-Christophe CERVANTES, Florent NARANJO à Marianne MAXIMI, Christian PORTEFAIX à Didier MULLER, Odile VIGNAL à Nicolas BONNET

Excusé(e)s :

Absent(e)s : François BARRIÈRE, Anne FAUROT, Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX

Secrétaire : Marianne MAXIMI

Arrivée de Mme Géraldine BASTIEN avant le vote de la question n°3 (fin du pouvoir donné à M. Jean-Pierre BRENAS)
Arrivée de Mme Nadia GUERMIT-MAFFRE avant le vote de la question n°4 (fin du pouvoir donnée à M. Jean-Luc BLANC)
A la demande de M. Jean-Luc BLANC, les vœux a) et b) sont regroupés pour former un vœu commun dans lequel est introduite la phrase relative à l'énergie « hydrogène »

Rapport N° 25

DEMANDE D'AGREMENT POUR LA CREATION DE CLASSES PREPARATOIRES AU CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT REGIONAL EMMANUEL CHABRIER

La Loi 2016-925 du 7 juillet 2016 relative à la liberté de création, à l'architecture et au patrimoine a modifié l'article L216-2 du code de l'éducation relatif aux compétences des collectivités territoriales en matière d'enseignement spécialisé de la musique, de la danse et de l'art dramatique. Ainsi, les établissements d'enseignement artistique ont désormais la possibilité de proposer des classes préparatoires pour l'entrée dans les établissements d'enseignement supérieur de création artistique, sous réserve de l'obtention d'un agrément délivré par le ministère de la culture.

Les classes préparatoires ont pour objet de proposer aux élèves se destinant à une carrière professionnelle une offre d'enseignement permettant une approche diversifiée du spectacle vivant, afin d'affiner leur projet professionnel et de développer leur autonomie. En outre, les élèves des classes préparatoires agréées bénéficient du statut d'étudiant. L'ouverture de classes préparatoires au CRR Emmanuel CHABRIER serait donc un gage d'attractivité pour les élèves et de rayonnement pour l'établissement.

Le décret 2017-718 du 2 mai 2017 et l'arrêté du 05/01/2018 sont venus préciser les conditions générales d'agrément et les conditions particulières par domaine et par discipline. La plupart des critères définis est dès à présent remplie par le Conservatoire de Clermont-Ferrand, en musique et en danse et en art dramatique (durée hebdomadaire de cours, qualification des enseignants, sélection des élèves, effectifs, locaux…). Une offre pédagogique spécifique est donc en cours d'élaboration.

Il vous est proposé en accord avec votre commission, d'autoriser le Maire à solliciter auprès du Ministère de la Culture l'agrément du Conservatoire à Rayonnement Régional Emmanuel Chabrier pour dispenser un enseignement de préparation à l'entrée dans les établissements d'enseignement supérieur de la création artistique.

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 06 MARS 2019

Le Maire,